SSIAP3

Recyclage

Service de sécurité incendie et d'assistance personne de niveau 3

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.

PRÉ REQUIS OBLIGATOIRES

Être titulaire du SSIAP 3 et avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois

> PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité

DURÉE TOTALE INDICATIVE

>21H00

HORAIRES

De 09h000 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

ACCESSIBILITÉ

Formation nécessitant un certificat médical d'aptitude - formulaire à demander lors de l'inscription a contac@worksafety.fr Formation ouverte à certaines formes de handicap

CONDITIONS D'ADMISSION

- ➤ Pièce d'identité
- ➤ Diplôme SSIAP 3 et dernier recyclage
- > Brevet de secourisme à jour

OBJECTIF

S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux fonctions d'un Chef de Service de Sécurité Incendie en ERP (Établissement Recevant du Public) ou en IGH (Immeuble de Grande Hauteur)

PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

PUBLIC.

Chef de Service de Sécurité Incendie SSIAP 3.

DÉLAI D'INSCRIPTION

➤ Inscription définitive : 15 jours avant le début de la formation

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ET ENCADREMENTS

- ➤ Mr Michel BOYER
- > Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.

DÉBOUCHÉES PROFESSIONNELLES

Chef de Service de sécurité incendie SSIAP 3 Responsable sécurité et sûreté globale.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUE

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- Salles équipées de vidéoprojecteurs, écran blanc et tableau blanc
- Support de cours individuel remis aux participants
- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe
- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants règlementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.
- Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipe du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO2
- · Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- Appareils émetteurs récepteurs
- Points de contrôle de ronde
- Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels
- Alarmes informatiques
- Téléphones
- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture,
- consignations diverses, prise en compte des événements
- Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce

RECYCLAGE

Recyclage triennal de 21 heures.

Programme de la formation

	Programme de la formation	
OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	DURÉE
<u>1ÈRE PARTIE :</u> RÈGLEMENTATION	 Règlement de sécurité dans les ERP Dispositions générales, particulières et spéciales Règlement de sécurité dans les IGH Rappel des textes sur les moyens de secours 	4H00
<u>2ÈME PARTIE :</u> NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PÉNAL	 La délégation de pouvoir et la délégation de signature La responsabilité civile et responsabilité pénale Le délit de mise en danger de la vie d'autrui 	4H00
3ÈME PARTIE: LA REGLEMENTATION INCENDIE	Contextes d'obligation réglementaires Aspects juridiques : • Les contrats avec obligations de moyens • Les contrats avec obligation de résultat Différents types de contrats : • Prédictifs • Préventifs • Correctifs ou curatifs • Normalisation	2H00
<u>4ÈME PARTIE:</u> ÉTUDE DE CAS	Rappel de la méthodeLecture de plan	3H00
5ÈME PARTIE: L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	Les dispositions règlementaires : • Les commissions d'accessibilité • Les exigences règlementaires générales • Les exigences dimensionnelles et qualitatives • Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier) • Visite, réception par commission d'accessibilité	2H00
6ÈME PARTIE: ANALYSE DES RISQUES	 Evolution du maintien du niveau de sécurité Le document unique Le plan de prévention Evaluation des risques de travaux par points chauds 	4H00
7ÈME PARTIE : MOYENS DE SECOURS	 Moyens d'extinction incendie Moyens d'alerte des secours Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours Connaître et savoir exploiter un SSI 	2H00

EVALUATION

UNE APPRÉCIATION SUR LES ACTIONS DU STAGIAIRE PENDANT LES SÉQUENCES PRATIQUES OU L'ÉTUDE DE CAS DEVRA ÊTRE TRANSMISE À L'EMPLOYEUR.

VALIDATION

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage. Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

TEXTE DE RÉFÉRENCE

TARIF SUR DEMANDE DE DEVIS

MISE A JOUR LE 12/07/2024

➤ Arrêté du 2 mai 2005 modifié : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.

WWW·WORK SAFETY·FRD

SARL WORK SAFETY 12 rue du 8 mai 32000 AUCH

Téléphone: 0670346037

E-mail: contact@worksafety.fr N° SIRET / 94919265200012

Numéro préfectoral: 76320085132

